Conseil d'Etablissement		Jeudi 23 octobre 2008
Compte-rendu	♣ Mise en place de l'accompagnement scolaire.	
	♣ Circulation de l'information dans	
	l'école.	

Rappel de l'ordre du jour :

Mise en place des 60h:

Objectif: Expliciter la mise en place de l'accompagnement scolaire.

- Déroulement :

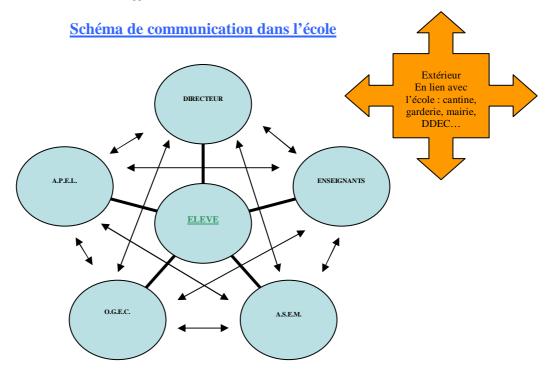
- Rappel de la lettre distribuée aux familles.
- Précisions.
- Echanges et perspectives.

Circulation de l'information à l'école :

Objectif: Gérer et faire circuler l'information de manière optimale.

- Déroulement :

- Présentation du schéma et état des lieux initial fait par chacun (Cf. annexe 1)
- Etat des lieux (Observation des différents pôles : directeur, enseignants, parents, asem...).
- Echanges.
- Points d'appui et éléments de solution.



Concernant la mise en place de l'accompagnement scolaire, nous avons clairement rappelé les règles de fonctionnement et avons insisté pour dire que ce temps d'accompagnement n'est pas un temps scolaire mais extrascolaire, que ce temps n'est pas une suite de la journée (avec reprise identique des exercices) et qu'il ne s'apparente en rien à du

soutien scolaire (type Acadomia...). Nous précisons également qu'il s'agit d'une proposition faite aux parents et que seuls les parents sont décisionnaires.

Concernant le grand thème de la communication, j'ai voulu, de part ma fonction de directeur et de part mon arrivée récente dans l'école, avoir une vision précise de ce qu'est la communication à l'école Saint Joseph afin de pouvoir en retirer les points d'appui (ce qui est à préserver), de pointer ce qui est à renforcer ou à développer et enfin de pouvoir décider de ce qui serait judicieux de mettre en place pour une communication optimale. Je rappelle que tous les partenaires (directeur, enseignants, asem, parents, appel, ogec...) gravitent autour d'un noyau dur qui est l'élève et que c'est à travers les chemins de la communication que la vie de l'élève évolue.

Nous avons recensé quels sont les modes, les moyens et les lieux de communication dans chaque pôle (directeur, enseignants, asem, parents, appel, ogec). Il en ressort que les principaux lieux sont le portail, le bureau du directeur, la classe, les couloirs (« inter-lieux »). Les modes de communication fonctionnant actuellement sont l'écrit (lettre, cahier rouge, petits mots sur papier volant) et le verbal (tel, communication directe au portail...).

• Ce qui est à préserver :

✓ Le téléphone, la lettre et/ou la communication écrite dans le cahier rouge, le verbal (qui nécessite à 99% une retranscription écrite pour ne pas oublier).

• Ce qui est à renforcer/à développer :

- ✓ Communication électronique (boîte mail de l'école).
- ✓ Communication principalement sur le temps de décharge du directeur (le jeudi).
- ✓ Les temps et lieux de communication (ne pas dire de choses trop confidentielles au portail, dans les couloirs...prendre plutôt un petit rendezvous, se décentrer des flux...)
- ✓ Communiquer par écrit certaines informations en début d'année (ex. : Cathy non présente les apm, spécifier le rôle de l'ASEM ≠ Enseignante...).
- ✓ Etablir systématiquement des comptes-rendus suite aux réunions (APEL : déjà mis en place ; OGEC : à mettre en place).
- ✓ Développer la communication par messagerie électronique et diffuser les informations sur le site Internet de l'APEL (avec un lien pour les enseignants).

• A mettre en place :

- ✓ Directeur : Je vais créer un document « mémento » pour rappeler à tous les différents moyens de communication internes à l'école.
- ✓ Maternelle (classe de Corinne) : expérimentation sur le reste de l'année scolaire 2008/2009 d'un carnet de liaison pour les informations confidentielles parents/enseignante.
- ✓ Au niveau pédagogique : penser à mettre en place un outil de communication sur la manière de faire les devoirs avec son enfant...Fiche « conseils ».
- ✓ OGEC : Créer des comptes-rendus suite aux réunions, établir un échéancier trimestriel pour les éventuels travaux (jeux en maternelle, journée travaux...) ou évènements. Faire passer une feuille dans les familles pour avoir une vison

globale et précise des compétences des parents (cela permettrait de faciliter les appels pour les travaux : informatique, tapisserie, peinture, maçonnerie...).

<u>Conclusion</u>:

Ce premier conseil d'établissement m'a paru très constructif. Il est évolutif et n'est en aucun cas figé. Il mérite une longue réflexion car la communication est le vecteur de l'objectivité qui, s'il est bien structuré, ne laisse pas la place à l'interprétation, à l'autrement entendu.

Encore merci pour votre participation. Je compte sur vous pour COMMUNIQUER ce qui a été vécu lors de ce conseil.

M. SELLIER